

Numéro de dossier : 1190867001	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division d'urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Adopter un règlement modifiant le règlement 16-082

De demander au conseil municipal :

D'adopter, en vertu du paragraphe 3 de l'article 89 de la Charte de la Ville, un règlement modifiant le Règlement autorisant la construction d'un complexe immobilier sur l'emplacement délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue Atwater et les rues Tupper et du Sussex (16-082) ;

De mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées de consultation publique prévues par la législation.

-- Signé par Alain DUFORT/MONTREAL le 2019-08-15 14:39:03, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe – Service
aux citoyens

Numéro de dossier :1190867001